



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2001
Français
Original: anglais

Reprise de la session de fond de 2001

20 décembre 2001

Point 14 b) de l'ordre du jour

Questions sociales et questions relatives

aux droits de l'homme : développement social

Rapport de la Commission du développement social constituée en comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement sur la reprise de sa première session

Additif

Introduction

1. Conformément aux dispositions de la décision 56/403 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a autorisé la Commission du développement social, constituée en comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, à reprendre sa première session pendant une semaine afin de mener à bien ses travaux, la Commission constituée en comité préparatoire s'est réunie du 10 au 14 décembre 2001.

2. La reprise de la session a été ouverte par le Président, Felipe Paolillo (Uruguay).

Chapitre premier

Décisions portées à l'attention du Conseil

3. Les décisions ci-après, adoptées par la Commission du développement social constituée en comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, sont portées à l'attention du Conseil économique et social :



Décision 2001/PC/3
Accréditation d'organisations non gouvernementales auprès
de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
et dans le cadre de ses préparatifs*

La Commission du développement social, constituée en comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, décide d'accréditer auprès de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement et dans le cadre de ses préparatifs les organisations non gouvernementales suivantes :

Alma Unit for Research on Ageing
Asociación Edad dorada-Mensajeros de la paz
Comite español de representantes de minusvalidos
Croix-Rouge espagnole
Fédération européenne des retraités et personnes âgées
Federación estatal de pensistas y jubilados
Federación territorial de asociaciones provinciales de pensionistas
y jubilados (Alava, Guipúzcoa, Vizcaya y Navarra)
Fondation nationale de gérontologie
Fondation pour la promotion des personnes âgées
Fundación de estudios de economía aplicada
Fondation Florence Nightingale
Fundación Patronato europeo del Mayor
Haitian Children's Rescue Organization
Help the Ageing
Hermandad de veteranos de las Fuerzas armadas (Association des anciens
combattants)
International Association for the Scientific Study of Intellectual Disability
International Association of Homes and Services for the Ageing
International Development Conference – Mobilizing Generations for
Development
International Network for the Prevention of Elder Abuse
Japan NGO Network on Ageing
National Federation of Elderly Persons' Cooperative
National Organization for Adult Learning
Older Women's Network, Europe
Regional Centre for the Welfare of Ageing Persons in Cameroon
The Links, Incorporated
Unión democrática de pensionistas y jubilados de España

Décision 2001/PC/4
Rapport du Secrétaire général intitulé « Vers la deuxième
Assemblée mondiale sur le vieillissement »**

La Commission du développement social, constituée en comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, prend note du rapport du

* On trouvera un compte rendu des débats au chapitre III, par. 10 et 11.

** On trouvera un compte rendu des débats au chapitre II, par. 8.

Secrétaire général intitulé « Vers la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement¹ ».

Chapitre II

Préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

4. La Commission, constituée en comité préparatoire, a poursuivi l'examen du point 3 de son ordre du jour à la 9e séance, le 14 décembre 2001². Elle était saisie d'un projet de texte présenté par le Président sur la Stratégie internationale sur le vieillissement pour 2002 (E/CN.5/2001/PC/L.9) et d'un document interne contenant des amendements à ce texte.

5. À la même séance, le Président a fait une déclaration relative aux consultations officielles tenues concernant les documents.

6. À la même séance, les représentants du Guyana (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77), des États-Unis d'Amérique, de la Belgique (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne) et de l'Algérie ont fait des déclarations.

7. À la même séance, le Secrétaire de la Commission constituée en comité préparatoire et le représentant de la Division des politiques sociales et du développement social du Secrétariat de l'ONU ont répondu aux questions soulevées.

Décisions prises par la Commission constituée en comité préparatoire

Rapport du Secrétaire général intitulé « Vers la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement »

8. À la 9e séance, le 14 décembre, sur proposition du Président, la Commission constituée en comité préparatoire a pris note du rapport du Secrétaire général intitulé « Vers la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement » (E/CN.6/2001/PC/2 et Corr.1) (voir chap. I, décision 2001/PC/4).

Chapitre III

Accréditation et participation des organisations non gouvernementales dans le cadre de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement et de ses préparatifs

¹ E/CN.5/2001/PC/2 et Corr.1.

² Voir aussi E/2001/71, chap. II.

9. La Commission, constituée en comité préparatoire, a poursuivi l'examen du point 4 de son ordre du jour à la 9e séance, le 14 décembre 2001³. Elle était saisie d'une note du Secrétariat soumettant une liste des organisations non gouvernementales demandant l'accréditation auprès de la Commission constituée en comité préparatoire et de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (E/CN.5/2001/PC/5).

Décisions prises par la Commission constituée en comité préparatoire

Accréditation d'organisations non gouvernementales auprès de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement et dans le cadre de ses préparatifs

10. à la 9e séance, le 14 décembre, la Commission constituée en comité préparatoire a décidé d'accréditer les organisations non gouvernementales figurant sur la liste soumise dans le document E/CN.5/2001/PC/5 auprès de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement et dans le cadre de ses préparatifs (voir chap. I, décision 2001/PC/3).

11. Avant l'adoption de la décision, le représentant de l'Algérie a fait une déclaration.

Chapitre IV

Questions d'organisation

A. Organisation des travaux

12. À la 8e séance, le 10 décembre 2001, la Commission constituée en comité préparatoire a approuvé l'organisation des travaux de la session telle qu'elle figure dans le document E/CN.5/2001/PC/L.10.

B. Documentation

13. À la reprise de sa première session, la Commission constituée en comité préparatoire était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général intitulé « Vers la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement » (E/CN.5/2001/PC/2 et Corr.1);

b) Note du Secrétariat soumettant une liste des organisations non gouvernementales demandant l'accréditation auprès de la Commission constituée en comité préparatoire et de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (E/CN.5/2001/PC/5);

c) Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session (E/CN.5/2001/PC/L.10).

³ Voir aussi E/2001/71, chap. III.